

A l'attention de Madame MINET,
Directrice Territoriale Métropole Roubaix-Tourcoing,

Monsieur HUS
Directeur Général des Services,

Madame ELBAZ
Responsable PEJF

Roubaix, le 24 Novembre 2021

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, les services ASE du Département du Nord dénoncent une dégradation des conditions de travail.

Nous, équipe enfance de l'UTPAS de Roubaix Croix, sommes confrontés à des situations redondantes concernant la mise en place des OPP et des réorientations, anticipées ou non.

Il est fréquent que les enfants attendent dans nos locaux pendant que nous sommes en recherche d'un lieu de placement. Même lorsque les réorientations sont annoncées et actées par la direction, l'enfant est déposé par la structure ou l'assistante familiale à l'UTPAS. Il passe la journée dans nos bureaux.

Il est donc mêlé au quotidien du service, passant de bureaux en bureaux et de référent en référent, en fonction des disponibilités de chacun.

Cela provoque un climat insécurisant pour l'enfant, qui ne sait pas où il va dormir le soir même. De surcroît, les enfants participent à la vie professionnelle du service, ils entendent les appels téléphoniques et les échanges entre professionnels.

Systématiquement, un lieu d'accueil, souvent provisoire, de deux à trois jours, est trouvé en fin de journée, après la fermeture du service. Nous accompagnons donc l'enfant sur son lieu d'accueil, en soirée, moment de la journée particulièrement angoissant pour un enfant qui découvre un environnement inconnu.

De plus, cela ne peut permettre aux établissements et aux familles d'accueil d'accueillir l'enfant dans la bienveillance, à un moment particulier de sa vie.

Ces situations redondantes nous provoquent du désarroi. Nous sommes seuls, avec les enfants, à subir les conséquences des décisions prises à d'autres niveaux hiérarchiques.

Nous sommes régulièrement confrontés à des moments de stress intense dus à ces conditions de travail. Nous souffrons de troubles du sommeil, de maux de dos et de ventre, de problèmes dermatologiques, de troubles de l'humeur liées à une fatigue récurrente, d'angoisses répétées. Ces maux entraînent des arrêts maladies.

Nous vivons de la maltraitance institutionnelle qui s'exprime également par des pleurs et de la colère face à une perte de sens de notre travail. Nous ne mettons plus de sens à nos missions de protection.

Nous serons bientôt en situation de refuser de travailler dans ces conditions et nous vous alertons du danger psychique, physique et moral vécu dans l'exercice de nos missions.

Ces situations décrites dans cette lettre sont symptomatiques d'un mal-être global liés au manque de moyens donné par l'institution pour exercer nos missions de protection.

L'équipe Enfance de Roubaix-Croix,

MC. BEAUDRY



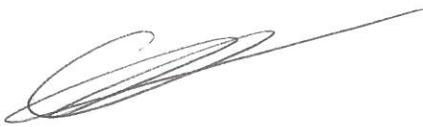
S. BUTIN



D. FOMBELLE



A. GALLET



A. GOMEL



M. LEMAY



A. LEMIERE



J. PLEE



E. WERQUIN

